

Banque de données de l'APIGQ: nouveau portrait du financement politique

Simon Boivin

Les ingénieurs du gouvernement ont mis sur pied une base de données sur les contributeurs aux partis qui élargit le portrait du financement politique.

Québec - Tous les épais bottins de donateurs enregistrés par le Directeur général des élections (DGE) depuis 1998 ont été numérisés par l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ). Le tout a été croisé avec des données issues du Registre des entreprises, qui permet de relier bon nombre d'informations.

Ainsi, si on le compare au registre en ligne du DGE, le système de l'APIGQ ne donne pas seulement le montant octroyé à un parti chaque année par quelqu'un. Il indique aussi l'adresse du donateur, et si d'autres personnes ont donné depuis la même adresse. De même, vous pouvez savoir si le contributeur donne à sa circonscription ou alors à une autre. La banque de données permet également de trouver un «dénominateur commun» à certains contributeurs, comme leur employeur, avec des documents à l'appui qui démontrent le lien.

Par exemple, la firme Axor s'est reconnue coupable en 2010 d'avoir utilisé une quarantaine de prête-noms. Le cas d'une téléphoniste ayant donné 3000 \$ a fait sourciller. Dans le registre de l'APIGQ, son nom est immédiatement associé à 301 autres contributions d'employés de la même firme au fil des ans.

Lorsque l'on demande au président de l'APIGQ la raison pour laquelle ce système a été mis sur pied, Michel Gagnon verse dans l'ironie : «On veut faire connaître ceux qui participent activement à la vie démocratique du Québec.»

Le système n'est «pas parfait», insiste M. Gagnon. Des erreurs ou des manques peuvent découler de fautes commises dans certains noms, adresses ou codes postaux transmis au DGE et diffusés dans ses rapports financiers.

Accès à vendre

L'Association a déjà vendu quelques accès à son système. Deux partis politiques se sont montrés intéressés, indique M. Gagnon, sans préciser lesquels. Pas plus que le montant d'un abonnement, qui n'est par ailleurs «pas donné», dit-il.

La Presse a rapporté la semaine dernière que la commission Charbonneau sur l'industrie de la construction exige d'obtenir la banque de données, quitte à se l'approprier par citation. L'APIGQ veut lui vendre un abonnement, mais refuse de lui transférer l'ensemble de son système.

Le site casselectorale.com comporte par ailleurs une section «Saviez-vous que...» où sont répertoriées des affirmations du genre : «Saviez-vous que, dès sa prise de pouvoir en 2003, le Parti libéral a augmenté de 20 % les honoraires versés aux firmes de génie-conseil?» ou «Saviez-vous que le gouvernement paie aux firmes de génie-conseil l'équivalent de 50 jours de vacances et 33 congés fériés?»